

Séminaire **Les sciences humaines et sociales et les enjeux de l'eau**

Paris, 2 octobre 2018, Pavillon de l'Eau

Contexte

A l'instar de l'ensemble des politiques environnementales, les politiques de l'eau nécessitent de croiser et d'articuler les dimensions techniques, économiques et sociales. La prise en compte de ces différentes dimensions est indispensable pour en comprendre les enjeux et en orchestrer les évolutions. Ainsi, lorsque des tensions très fortes – pour ne pas dire plus – impactent l'une de ces dimensions c'est en réalité, par un effet de cascade, l'ensemble qui est affecté.

L'un des enjeux aujourd'hui est de pouvoir penser ces trois entités en même temps. Cette approche systémique doit permettre de passer de l'analyse singulière des systèmes (écosystème, système technique de l'eau, système administratif de l'eau, systèmes des acteurs de l'eau) à une analyse globale qui connecte ces différents items. L'eau est, en effet, un objet complexe qui pour être gérée de façon efficiente, efficace et équitable doit coupler des dispositifs techniques avec des contextes sociétaux (social, culturel, économique, administratif, etc.) ceci à des échelles temporelles et spatiales multiples. Il y a de fait des questions scientifiques et pratiques nouvelles à formuler sur ces objets

Comment débattre de l'adéquation des projets aux besoins sociaux et économiques et comment associer les acteurs du territoire à la formalisation des besoins et à la construction des projets ?

Une piste serait de dire qu'il ne faut pas se limiter aux aspects techniques des projets mais opter pour une vision plus intégrée à l'échelle des territoires (sociaux, historiques, culturels, etc.) Qui mobiliser ? Comment ? A quel niveau d'action ? A quelle échelle ? Comment les acteurs publics et les opérateurs privés, peuvent-ils agir ? Avec quels leviers d'action Ceci, en sachant que chaque territoire dispose de caractéristiques qui lui sont propres (sa géographie, son histoire, ses activités, sa démographie, sa dynamique économique.).

Vers la constitution d'un réseau « SHS et eau » porté par la SHF

Le 21 mars 2016, à l'occasion de la réunion annuelle du CST de la SHF, une demi journée de réflexion sur le thème "*les sciences sociales dans les études d'aménagements, de risques et de dangers hydrauliques, ou dans les conflits d'usage de l'eau*" a rassemblé une quarantaine de participants venus de divers horizons. Les présentations, et les discussions qui ont suivi, ont montré l'importance de cette problématique, et tout l'intérêt qu'il y a à continuer de débattre et de communiquer sur ce sujet, de partager les succès et les échecs. Comme suite à cet appétit partagé, il a été suggéré de créer un « réseau » des sciences sociales au sein de la SHF.

Le présent séminaire, organisé conjointement par la SHF et l'Académie de l'Eau, avait pour objectif de concrétiser ce réseau en initiant un travail collectif autour de trois thèmes. Il a rassemblé une soixantaine de participants et a pu se tenir au Pavillon de l'eau de la ville de Paris grâce à l'entreprise publique Eau de Paris. L'ouverture du séminaire a été effectuée par Pierre-Louis Viollet, président du CST de la SHF et du Comité de pilotage du séminaire, lequel a rappelé le contexte et les objectifs du séminaire tels que décrits ci-dessus. Puis, Brice Lalonde, ancien ministre, et président de l'Académie de l'Eau, a pris la parole pour remercier les organisateurs et souligner, évoquant l'ouvrage de Charles C. Mann, *The wizard and the prophet*,

l'importance de développer des interfaces, des médiations nouvelles entre science et politique, entre science et société (« Science/Policy Interface » dans le vocabulaire européen).

Session 1 « La gestion humaine du risque inondation ».

Dans sa conférence introductive Denis Salles a souligné combien il revenait aux sciences humaines et sociales de prendre de la hauteur face aux complexités et aux incertitudes qui jalonnent la production des connaissances et la gestion de l'eau sur les territoires. Avec comme objectifs principaux de relier les connaissances et de leur donner du sens. Pour les services de l'Etat en charge de dire le risque inondation, cela relève par bien des aspects du chemin de croix. Comme l'a rappelé Julien Langumier, il faut à la fois maîtriser l'information en gérant au mieux les incertitudes et se confronter en même temps à l'opposition des populations. Les ajustements constants qui en découlent rendent alors pour le moins délicat l'application de la règle. Sans compter que l'action des services peut, à l'occasion d'une catastrophe, être rétroactivement revisitée par la justice.

C'est en partie pour dépasser ces contradictions que les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) ont été lancés en 2002. Sur le bassin du Madon (affluent de la Moselle) la démarche de concertation menée tout au long du projet par l'EPTB Meurthe-Madon a, contre toute attente, réorienté la stratégie du programme d'actions : en zone rurale, la population, en effet ne demandait pas la mise complète hors d'eau de la zone concernée par le risque, mais une modération de la hauteur d'eau atteinte ainsi que de la vitesse de montée de l'eau. Un équilibre accepté a été trouvé entre maintien ou effacement de certains ouvrages et reconquête du milieu naturel. Un important travail a été engagé en matière de culture du risque. La prise de conscience collective à laquelle cela a abouti a permis, sur la base d'une solidarité renforcée, d'avancer des solutions concrètes en termes de réduction de la vulnérabilité et d'adaptation de l'urbanisme, et plus généralement d'acceptabilité du risque, notamment de la part du monde agricole.

Mettre en place des dispositifs performants demande aussi une bonne appréhension de ce que les acteurs en présence connaissent du sujet. Irstea (GESTE) a mené l'enquête auprès de quatre communes du bassin de la Zorn (sous-affluent du Rhin) pour appréhender la connaissance que les habitants avaient du risque inondation. Les entretiens ont cherché à éclairer trois registres : la conscience et la transmission de la mémoire du risque ; la perception des ouvrages ; l'évolution des paysages. Comme souvent sur ces sujets, les réponses sont paradoxales mais néanmoins significatives comme par exemple le fait que les populations soient en attente d'informations sur les événements passés alors même qu'elles ignorent les repères de crues existant sur leur territoire. De même, les ouvrages de défense sont plébiscités et en même temps les autres aménagements envisageables (ZEC) restent méconnus. Pour les acteurs de la prévention, ces enquêtes sont une opportunité pour ouvrir localement le débat.

Session 2 « Les sciences sociales intégrées dans les études de projet hydrauliques »

En introduction Arthur Jobert a souligné que la question de l'intégration des sciences sociales dans les programmes et les projets hydraulique traversait l'ensemble de la journée. Les communications présentées dans cette session relevaient des « sciences sociales intégrées » sous trois plans : elles répondaient à des demandes de la société, elles intégraient différentes dimensions (sociales, économiques, politiques), elles proposaient de réponses adaptées. Les trois présentations recouvraient ainsi trois modalités d'actions : celle de l'analyse de la mise en œuvre de politiques publiques (Mathieu Bonnefond CNAM), celle de la recherche-action sur un territoire (Armelle Faure), celle du développement collectif de méthodologies appliquées dans un cadre d'entreprise (Antoine Tabourdeau, Carine Granier). La session offrait ainsi un éventail d'illustrations de modalités d'intégration des SHS dans les projets hydrauliques. Certains posters tels que ceux de la CACG ont également fourni d'autres illustrations.

Mathieu Bonnefond (CNAM) a présenté les résultats d'une recherche sur les nouvelles stratégies de gestion du risque inondation à partir du cas des villes Ligériennes. De nouvelles stratégies de mitigation se développent depuis le début des années 2000, notamment à travers les expériences de Zones d'Expansion des Crues. Ces innovations posent des questions de renouveau et de gestion des usages de ces territoires qui ne vont pas toujours sans controverses. Le retour d'expérience SHS sur ces expériences est donc précieux pour la diffusion de ces nouvelles stratégies de gestion des « communs ».

Armelle Faure a présenté les résultats d'un programme de recherche d'histoire orale et d'anthropologie auprès de famille déplacées par la construction des barrages de la Dordogne. Ce travail s'inscrit dans une longue pratique à l'international sur la question du déplacement et sur plusieurs recherches précédentes en France sur le même thème. La recherche a consisté à interroger « 100 témoins » de la création de barrages sur la Dordogne, qui ont raconté leur expérience du déplacement à l'occasion de ces créations. Ces récits font l'objet d'un livre. Les enregistrements sont également mis à disposition du public aux archives départementales. Selon Armelle Faure, cette recherche-action a permis une expression locale qui n'avait pas été possible auparavant. La population se sent écoutée et reconnue dans le deuil qu'a pu représenter certains déplacements, son histoire a pris une forme officielle. Cette « intervention » est utile pour faciliter le dialogue entre les parties prenantes locales et notamment avec EDF.

Antoine Tabourdeau (EIFER), Carine Granier (EDF CIH) ont conclu la session par une intervention sur une méthode en cours de développement pour le compte d'EDF. La notion d'Ingénierie Territoriale a d'abord été utilisée par les pouvoirs publics et les collectivités locales en s'inspirant de réflexion de géographes. Il s'agissait de combiner les approches des sciences sociales au service de l'action territoriale. Pour les entreprises ce tournant est plus récent mais celles-ci ont dues s'adapter aux réformes successives de la gouvernance locale. Parmi les événements récents la GEMAPI constitue à cet égard une vraie révolution. EDF développe donc une méthode cherchant notamment à intégrer les apports de la sociologie, de la géographie et de l'économie pour être en mesure de faire des offres « territoriales » aux acteurs locaux et à l'Etat. L'apport des SHS ici est donc opérationnel. Le CACG a souligné qu'il menait une réflexion similaire nécessaire selon lui dans un contexte où une « montée en compétence collective » est nécessaire pour faire face aux défis de demain.

Session 3 « La gouvernance de l'eau en situation de tensions sur la ressource »

En introduction Marc-Antoine Martin (Académie de l'Eau) a rappelé les travaux de la SHF de mars 2016 sur « Les sciences sociales dans les études d'aménagements des risques et de dangers hydrauliques, ou les conflits d'usage de l'eau » et aussi ceux de l'inter association SHF-AFEID-Académie de l'Eau de mars 2017 « Les tensions sur l'eau et les crises associées en Europe et dans le bassin méditerranéen d'ici 2050. Risques et mesures d'adaptation envisageables ».

Ces réflexions ont porté sur la définition et les caractéristiques de la gouvernance de l'eau en situation de tensions, incluant ses dimensions institutionnelles, organisationnelles, sociales et aussi les aspects méthodologiques associés, comme les processus de concertation et de co-construction des décisions et de leurs mises en œuvre. Ceux-ci s'inscrivent dans des espaces ou territoires donnés et ils requièrent la production de connaissances transparentes et partagées, des actions d'éducation, de l'information et du temps d'acceptabilité sociale. L'histoire avec ses récits est partie intégrante de ces processus. Par ailleurs, les besoins de quantifications indispensables à des décisions éclairées et opérantes se heurtent à des incertitudes sur des aspects scientifiques, techniques mais aussi sociétaux.

Puis les interventions des différents experts de la session ont alterné la présentation de deux catégories de visions locales et globales, « micro » et « macro », d'enjeux et d'expériences en France et dans d'autres pays et un focus a été fait sur les eaux souterraines. Toutes les réflexions

concernent des aspects institutionnels ou de politiques publiques ou des aspects techniques sur des territoires donnés souvent les bassins versants hydrographiques. Des méthodologies d'analyses et de recherches originales ont à chaque fois été promues ; en particulier la collaboration entre acteurs, usagers, gestionnaires et chercheurs s'est avérée très utile pour comprendre et décrypter l'état des lieux et inventer des réponses.

Dans la première catégorie vision globale ou « macro » il a été évoqué - Bernard Barraqué (CNRS) – la dichotomie entre les conceptions étatique-libérale et communautaire-subsidaire des redevances d'eau, instruments de gouvernance, comme deux modèles possibles avec des dimensions singulières (i) économiques : la redevance comme incitation du pollueur à réduire son externalité, ou comme un financement mutualisé d'investissement, (ii) juridiques et fiscales : impôt perçu non rendu aux pollueurs et allant dans le budget général ou dans un budget affecté et utilisé de façon mutualisée, (iii) de politique publique : démocratie représentative versus démocratie participative.

Il a également été présenté - Elise Boutié (EHESS) - le cas en Californie du « désert vert californien » où par une approche d'anthropologie sociale des pratiques et par l'ethnographie des institutions, on a pu montrer comment la représentativité des usagers de l'eau et l'autorité sur la gestion de la ressource se conjuguent. Des questions semblables entre les acteurs se posent lors de l'analyse de la participation publique à la planification hydrologique en Europe du sud-ouest - Gabriela Zamarbide (IRSTEA)-.

Ces cas montrent comment les jeux d'acteurs se sont construits et comment les rapports de pouvoirs ont fait bouger les lignes respectives en vue de mieux prendre en compte le bien commun eau dans des situations historiques, géographiques, socioéconomiques, juridiques très différentes. Il apparaît dans ces analyses et récits que les pouvoirs politiques installés, expressions de minorités puissantes ou de majorités, ne laissent que peu de marge aux autres minorités et que le poids des situations acquises au cours de l'histoire génère de grandes inerties aux changements.

Dans la seconde catégorie « vision locale/micro », les exposés - Jean-Daniel Rinaudo (BRGM), Daniel Lepercq (CACG) - ont également montré comment la mesure des consommations et les systèmes modernes pour les rendre plus performants, en terme d'adéquation de l'offre et des demandes, font évoluer les pratiques et les usages avec toujours des rapports asymétriques entre ceux qui disposent de la ressource à l'amont et ceux qui sont en aval, entre ceux qui sont structurés et bien positionnés avec un droit, des lois et règlements en place à leur avantage et les autres.

L'acceptabilité sociale des outils modernes comme les compteurs communiquant passe par la réponse aux besoins et inquiétudes des utilisateurs (qui répugnent souvent à voir leurs droits de prélèvements historiques remis en question). Des dispositifs de recherche-action collaboratives faisant appel à des nouveaux « outils territoires », telles la participation citoyenne ou la prise en compte des éléments de prospective territoriale ou climatique, sont utiles pour l'analyse et les recommandations éventuelles.

Les débats ont porté également sur les enjeux spécifiques de l'usage des eaux souterraines de plus en plus mobilisées dans le contexte de raréfaction croissante de la disponibilité en eau de surface - Audrey Richard Ferroudji (consultante indépendante) -. La faiblesse des données sur ces ressources en termes quantitatifs ou qualitatifs rend complexe la mise en place de politiques publiques documentées, acceptées et appropriées par les acteurs. Il est proposé une approche sociologique pragmatique se concentrant dans un territoire donné sur les ambivalences entre la nécessité de préservation de la ressource et les utilisations pour le développement économique et social. Parmi les outils nécessaires à cette approche un focus a été fait sur les outils

numériques et les réseaux sociaux pour partager l'information et les documents cartographiques, outils essentiels de simplification des données, jusqu'au recours à la culture populaire ou à la mobilisation d'artistes.

En conclusion du séminaire, la parole a été donnée à David Blanchon qui a présenté l'expérience des doctoriales francophones en sciences sociales de l'eau. Le prix Pierre Massé a ensuite été remis par la SHF à Dario Salinas pour son travail sur la question de l'eau en Espagne. Denis Cœur, Marc-Antoine Martin et Pierre-Louis Viollet ont souligné le succès de cette journée, qui appelle à poursuivre l'organisation de séminaires sur le sujet des SHS et des enjeux de l'eau. Ils ont souligné combien les interactions entre les experts, l'administration, les entreprises et la société se développent positivement sur les aspects liés aux projets d'aménagements (approches territoriales) et sur le risque inondation. Il est frappant d'observer qu'à l'inverse, les questions de gouvernance de l'usage de l'eau, et en particulier des eaux souterraines qui constituent un patrimoine en danger, sont souvent très conflictuelles et régies par des rapports de force.

Rendez vous de principe est pris pour un nouveau séminaire fin 2019.

Denis Cœur, Marc-Antoine Martin, Arthur Jobert, Pierre-Louis Viollet
Novembre 2018